

Un dérapage de bonne conduite



Un dérapage de bonne conduite

Ce vendredi matin vers 8 heures, devant un collège de Condom, un jeune automobiliste a effectué des démonstrations de dérapages au moment de la rentrée des élèves. Une conduite pour le moins inappropriée qui n'était pas du goût de tout le monde. Alertée la gendarmerie qui disposait d'un signalement précis du véhicule a vite fait de le retrouver ainsi que son chauffeur.

Un jeune homme de 16 ans sous contrat d'apprentissage dans un garage condomois, qui évidemment avait utilisé le véhicule sans autorisation. Les gendarmes ont procédé à son interpellation après la plainte du gérant pour vol de véhicule. Le jeune homme devra également répondre de conduite sans permis.

En attendant une convocation devant le juge pour enfant, il n'a plus qu'à se chercher un nouveau stage de formation.